Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT (UE) Nº 878/2011 DU CONSEIL

du 2 septembre 2011

modifiant le règlement (UE) nº 442/2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

(JO L 228 du 3.9.2011, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 36/2012 du Conseil du 18 janvier 2012	L 16	1	19.1.2012

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2011/878/2011-09-03/fra